



2019-02-08

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Publication](#) [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

2016 : Les revenus des ménages ont davantage progressé à Bruxelles qu'en Wallonie et en Flandre

- En 2016, le revenu disponible net a augmenté de 4,8 % à Bruxelles, de 2,9 % en Flandre et de 3,5 % en Wallonie, soit l'évolution la plus forte depuis 2008 dans les trois régions.
- Les dépenses de consommation finale des ménages ont également bien progressé en 2016 : de 3,7% à Bruxelles et en Flandre et de 3,3% en Wallonie.
- Le taux d'épargne brut des ménages a augmenté à Bruxelles (de 5,9 à 6,6 %), s'est replié en Flandre (de 14,7 à 13,9 %) et s'est stabilisé en Wallonie (autour de 7,9 %).

Le présent communiqué présente les résultats régionaux relatifs au compte des ménages et aux dépenses de consommation finale (par lieu de domicile) pour l'année 2016. Les résultats sont cohérents avec les comptes nationaux publiés en octobre 2018.

Les revenus des ménages ont davantage progressé à Bruxelles qu'en Wallonie et en Flandre

En 2016, le revenu disponible net (en terme nominal) a progressé de 4,8 % à Bruxelles, de 2,9 % en Flandre et de 3,5 % en Wallonie, soit l'évolution la plus forte depuis 2008 dans les trois régions. La croissance plus élevée à Bruxelles s'explique principalement par une contribution plus importante des rémunérations des salariés et des revenus de l'épargne et des placements.

Le revenu disponible net par habitant s'élevait ainsi à 20.617€ en Flandre et 17.590€ à Bruxelles et en Wallonie ; ramené à la moyenne nationale, le rapport était de 91% pour un habitant bruxellois et wallon et de 107% pour un habitant flamand.

Les dépenses de consommation finale des ménages ont bien progressé dans les trois régions

En 2016, les dépenses de consommation finale des ménages (en terme nominal) ont augmenté de 3,7 % à Bruxelles et en Flandre et de 3,3 % en Wallonie. Dans les trois régions, mais surtout en Wallonie et en Flandre, la croissance s'est renforcée par rapport à l'année précédente. Quatre grands postes y ont significativement contribué, et ce dans les trois régions : les produits alimentaires, les achats de véhicules, les dépenses en restaurants et cafés et les services d'assurance. Au niveau des spécificités régionales, on relève également une contribution substantielle des loyers réels pour les résidents bruxellois et des dépenses en services hospitaliers pour les résidents flamands.

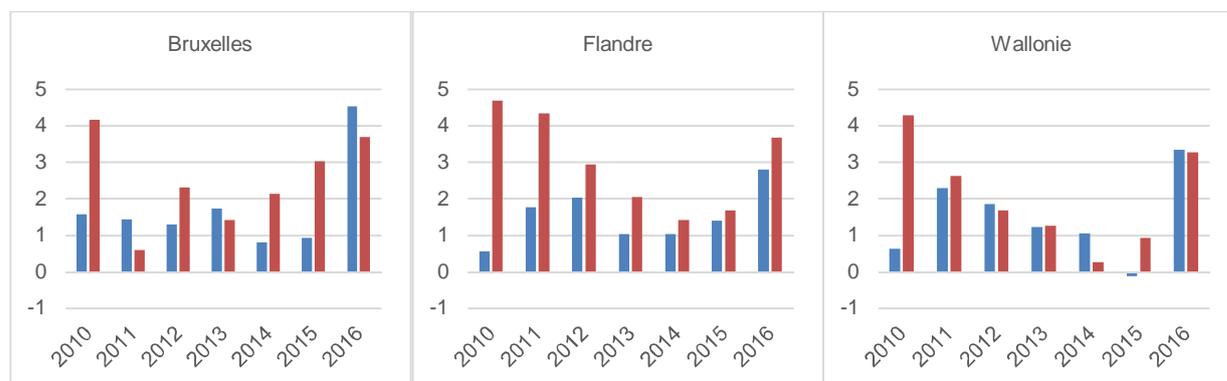
Par habitant, l'augmentation des dépenses de consommation finale s'est élevée à 3,0 % à Bruxelles, 3,1 % en Flandre et 2,9 % en Wallonie.

Le taux d'épargne brut a augmenté à Bruxelles, s'est stabilisé en Wallonie et s'est replié en Flandre

En 2016, les dépenses de consommation finale ont progressé plus vivement que le revenu disponible brut en Flandre, entraînant une baisse du taux d'épargne (de 14,7 à 13,9 %). A Bruxelles et en Wallonie, les dépenses de consommation finale des ménages ont augmenté un peu moins vite que le revenu disponible brut, ce qui s'est traduit par une hausse du taux d'épargne à Bruxelles (de 5,9 à 6,6 %) et une quasi stabilisation en Wallonie (autour de 7,9 %). La hiérarchie des taux d'épargne entre les régions n'a pas été bousculée par rapport à l'année précédente : le taux d'épargne brut des ménages flamands demeure largement supérieur à celui des Wallons, lui-même légèrement plus élevé que celui des Bruxellois.

REVENU DISPONIBLE BRUT ET DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES, EN TERME NOMINAL, PAR RÉGION

(Taux de croissance annuel, %)

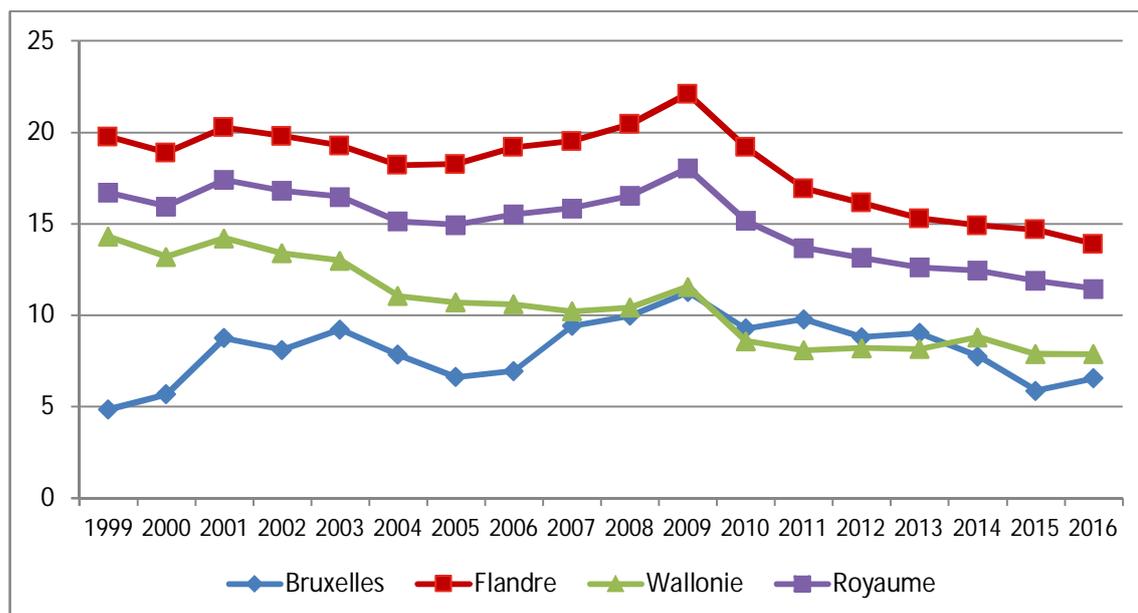


■ Revenu disponible brut
■ Dépenses de consommation finale

Source : ICN.

TAUX D'ÉPARGNE BRUT PAR RÉGION

(% du revenu disponible brut)



Les tableaux présentés ci-dessous reprennent, par région, pour les trois dernières années disponibles, les variables-clés des comptes des ménages ainsi que les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel, dans leur totalité et par habitant, ventilées selon le lieu de domicile.

VARIABLES-CLÉS DES COMPTES RÉGIONAUX VENTILÉES SELON LE LIEU DE DOMICILE¹

	Chiffres absolus (millions €)	Part de chaque région dans le Royaume (pourcentages)	Evolution par rapport à l'année précédente (pourcentages)		
	2016	2016	2014	2015	2016
Totaux					
Revenu primaire, net					
Bruxelles	25.846,4	9,4	0,6	1,3	2,8
Flandre	171.826,8	62,7	1,1	1,0	1,1
Wallonie	76.476,2	27,9	1,0	-0,1	1,3
Royaume	274.243,1	100,0	1,0	0,7	1,3
Revenu disponible, net					
Bruxelles	20.927,6	9,6	0,8	0,8	4,8
Flandre	133.949,9	61,3	1,0	1,4	2,9
Wallonie	63.470,7	29,1	1,0	-0,2	3,5
Royaume	218.437,7	100,0	1,0	0,9	3,2
Consommation de capital fixe					
Bruxelles	2.028,7	11,0	0,6	2,2	1,4
Flandre	11.826,1	64,0	1,7	1,4	1,7
Wallonie	4.621,2	25,0	1,0	1,2	1,1
Royaume	18.476,0	100,0	1,4	1,4	1,5
Revenu disponible, brut					
Bruxelles	22.956,3	9,7	0,8	0,9	4,5
Flandre	145.776,1	61,5	1,0	1,4	2,8
Wallonie	68.091,9	28,7	1,0	-0,1	3,3
Royaume	236.913,7	100,0	1,0	0,9	3,1
Dépenses de consommation finale des ménages					
Bruxelles	21.690,5	10,2	2,1	3,0	3,7
Flandre	127.046,4	59,9	1,4	1,7	3,7
Wallonie	63.317,7	29,8	0,3	0,9	3,3
Royaume	212.141,5	100,0	1,1	1,6	3,6
Dépenses de consommation finale des administrations publiques					
Bruxelles	10.532,8	10,6	1,9	0,7	1,5
Flandre	57.133,5	57,5	1,4	0,7	1,8
Wallonie	31.710,0	31,9	1,0	0,8	0,4
Royaume	99.376,2	100,0	1,3	0,7	1,4
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages					
Bruxelles	546,8	10,4	2,7	1,9	2,2
Flandre	3.011,9	57,2	2,4	1,4	2,1
Wallonie	1.705,2	32,4	2,5	1,2	2,0
Royaume	5.263,9	100,0	2,5	1,4	2,1
Épargne brute					
Bruxelles	1.522,9	5,5	-13,8	-23,5	16,6
Flandre	20.507,0	74,7	-1,5	-0,1	-2,8
Wallonie	5.419,0	19,7	8,6	-10,6	3,3
Royaume	27.451,5	100,0	-0,5	-3,6	-0,7
Taux d'épargne brut (pourcentages)			(points de pourcentages)		
Bruxelles	6,6	-	-1,3	-1,9	0,7
Flandre	13,9	-	-0,4	-0,2	-0,8
Wallonie	7,9	-	0,6	-0,9	0,0
Royaume	11,5	-	-0,2	-0,6	-0,4
Population moyenne					
Bruxelles	1.189.747	10,5	0,9	1,0	0,7
Flandre	6.496.908	57,5	0,5	0,5	0,6
Wallonie	3.608.345	31,9	0,4	0,4	0,3
Royaume	11.294.999	100,0	0,5	0,5	0,5

Source : ICN

¹ La différence entre les chiffres du Royaume et la somme des trois régions se rapporte à l'unité extrarégionale.

	Chiffres absolus (euros)	Indices par rapport au Royaume	Evolution par rapport à l'année précédente (pourcentages)		
	2016	2016	2014	2015	2016
Par habitant					
Revenu primaire, net					
Bruxelles	21.724,3	89,5	-0,3	0,3	2,1
Flandre	26.447,5	108,9	0,6	0,5	0,5
Wallonie	21.194,3	87,3	0,6	-0,5	1,0
Royaume	24.280,0	100	0,5	0,2	0,8
Revenu disponible, net					
Bruxelles	17.590,0	91,0	-0,1	-0,2	4,1
Flandre	20.617,5	106,6	0,5	0,9	2,3
Wallonie	17.590,0	91,0	0,7	-0,6	3,1
Royaume	19.339,3	100	0,5	0,3	2,7
Consommation de capital fixe					
Bruxelles	1.705,1	104,2	-0,3	1,1	0,7
Flandre	1.820,3	111,3	1,3	0,9	1,2
Wallonie	1.280,7	78,3	0,6	0,8	0,8
Royaume	1.635,8	100	0,9	0,9	1,0
Revenu disponible, brut					
Bruxelles	19.295,1	92,0	-0,1	-0,1	3,8
Flandre	22.437,8	107,0	0,5	0,9	2,2
Wallonie	18.870,7	90,0	0,7	-0,5	3,0
Royaume	20.975,1	100	0,5	0,4	2,6
Dépenses de consommation finale des ménages					
Bruxelles	18.231,2	97,1	1,2	2,0	3,0
Flandre	19.554,9	104,1	0,9	1,1	3,1
Wallonie	17.547,6	93,4	-0,1	0,6	2,9
Royaume	18.781,9	100	0,6	1,1	3,0
Dépenses de consommation finale des administrations publiques					
Bruxelles	8.853,0	100,6	1,0	-0,3	0,8
Flandre	8.793,9	100,0	0,9	0,1	1,3
Wallonie	8.788,0	99,9	0,7	0,4	0,1
Royaume	8.798,2	100	0,8	0,2	0,8
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages					
Bruxelles	459,6	98,6	1,9	0,8	1,5
Flandre	463,6	99,5	1,9	0,9	1,6
Wallonie	472,6	101,4	2,2	0,9	1,6
Royaume	466,0	100	2,0	0,9	1,6
Épargne brute					
Bruxelles	1.280,1	52,7	-14,3	-24,3	15,8
Flandre	3.156,4	129,9	-2,1	-0,6	-3,3
Wallonie	1.501,8	61,8	8,6	-10,9	2,9
Royaume	2.430,4	100	-1,0	-4,1	-1,2

Source : ICN

Note technique

Le revenu primaire correspond au revenu que les entités résidentes perçoivent pour leur participation directe au processus de production et au revenu que le propriétaire d'un actif financier perçoit pour la fourniture de moyens. Pour les ménages, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation ainsi que du revenu de l'épargne et du revenu de placements dont sont retranchés les paiements pour la prise en fermage de terrains et les intérêts sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires.

Le revenu disponible est le revenu primaire augmenté des cotisations sociales et des indemnités d'assurance-dommages et diminué des primes sociales, des impôts et des primes d'assurance.

Le taux d'épargne brut est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut préalablement ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.